

Chère Camarade, cher Camarade,

Les établissements d'enseignement supérieur et les universités ont vu leur situation évoluer de façon très significative ces dernières années. Ils ont été regroupés en pôles d'enseignement et de recherche de plus grande taille, afin de mieux affronter une concurrence internationale très intense.

Dans ce contexte l'Ecole des Mines de Saint-Etienne a rejoint l'Institut Mines-Télécom (IMT) en janvier 2017. L'IMT est un Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, grand établissement, sous tutelle principale des ministères en charge de l'Industrie et des communications électroniques (voir plus de détails dans le post-scriptum ci-dessous).

La Fondation Mines Saint-Etienne (FISM-SE), engagée dans une campagne de levée de fonds Défi 2020, est très attachée à une collaboration étroite avec l'Ecole et les alumni de Mines Saint-Etienne afin de collecter des dons de particuliers et favoriser les initiatives de mécénat.

Nous nous sommes rapprochés de la Fondation Mines-Télécom (FMT), qui œuvre pour l'ensemble des écoles de l'IMT. C'est une organisation dotée de moyens nettement supérieurs à ceux de notre fondation. La FMT prévoit un accroissement significatif des ressources en mécénat de 20% par an dans le cadre du plan stratégique 2018-2022 de l'IMT. Nous avons donc décidé de mettre en œuvre une collaboration entre la Fondation Mines Saint-Etienne et la Fondation Mines-Télécom .

Dorénavant, la Fondation Mines-Télécom se chargera des campagnes de levées de fond auprès des diplômés de Mines Saint-Etienne, en coopération étroite avec l'Ecole et l'association des Alumni. Elle encaissera les dons et émettra les reçus fiscaux signé par le Président de la FMT, accompagnés d'une lettre du directeur de Mines Saint-Etienne.

La FMT tiendra une comptabilité analytique précise permettant le traçage du don et son reversement au bénéfice du projet pour lequel il a été effectué. Ainsi le portage des dons sera effectué par la Fondation Mines-Telecom mais vos dons continueront d'être reversés aux élèves de Mines Saint-Etienne (bourses) et aux projets de l'Ecole soutenus par le mécénat entreprise.

Plusieurs dirigeants de Mines Saint-Etienne, de Mines Saint-Etienne Alumni et de la Fondation prendront des responsabilités dans les instances de la Fondation Mines-Télécom et de l'IMT pour assurer le suivi des actions envers l'Ecole.

Il nous semblait important de bien vous tenir au courant des évolutions récentes concernant l'Ecole et vous rassurer sur le fait que vos dons, qui sont plus importants que jamais pour l'Ecole, continueront à soutenir directement son développement. Nous sommes bien entendu prêts à répondre à toute question que vous auriez.

Amicalement,

Pascal Ray
Directeur
Mines Saint-Etienne

Serge Vigier
Président
Mines Saint-Etienne Alumni

Olivier Fleurot
Président
Fondation Mines Saint-Etienne



P.S. : Pour être plus précis sur les écoles ayant rejoint l'IMT, un décret du 14 novembre 2016 prenant effet le premier janvier 2017 a intégré directement trois écoles des mines dans l'IMT : Mines Albi, Mines Alès et Mines Saint-Etienne, et deux autres écoles des mines par fusion avec des écoles télécom : Télécom Bretagne et Mines Nantes ont en effet fusionné pour créer IMT Atlantique, et Mines Douai et Télécom Lille ont fusionné pour créer IMT Lille-Douai. Mines ParisTech a conservé sa personnalité morale et est lié à l'IMT par une convention d'association par décret conclue le 2 janvier 2017. L'Institut est aussi en partenariat étroit avec deux écoles : Mines Nancy (école interne de l'université de Lorraine) et l'école nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise (ENSIIE).